



Le 17 Juin

Pour sauver les 35h Contre les 41 annuités

**Dans son projet de régression sociale, le gouvernement poursuit la casse des acquis de tous les salariés. Retraite par répartition et 35 heures sont dans la ligne de mire du Gouvernement.
Nous ne devons pas laisser faire...**

Malgré les mobilisations du 29 Mars, 1er Mai, 22 Mai, le Gouvernement compte non seulement poursuivre l'allongement de la durée de cotisations mais il envisage ensuite de remettre en cause les règles relatives au temps de travail. Comme pour toutes les réformes qu'il a mis en oeuvre depuis plus d'un an, ce Gouvernement (comme le précédent) n'a qu'un seul but : Réduire les droits des salariés au mépris du dialogue social.

Retraite : aucune avancée.

Depuis les dernières mobilisations, le Gouvernement n'a fait aucune annonce concernant la réforme des retraites et le passage à 41 ans de cotisations. Aujourd'hui encore, l'ensemble des organisations syndicales sont opposées à cette mesure qui va réduire des pensions déjà trop faibles et retarder l'entrée des jeunes dans le monde du travail.

Aucune des réformes successives n'a apporté de solution durable pour les retraites. Preuve est faite que l'allongement des durées de cotisations n'a pas eu d'effet bénéfique sur les caisses de retraites.

Pourtant la Cgt porte depuis 2003 d'autres solutions pour pérenniser la retraite solidaire :

- ✓ Faire contribuer les revenus financiers
- ✓ Intégrer tous les éléments individuels de rémunération (Intéressement, primes, Gexci, Gir...)
- ✓ La contribution des entreprises serait modulée pour pénaliser les entreprises ayant recours à de l'emploi précaire.

Les 35h00 : un acquis social en ligne de mire.

Couac après couac, la volonté du Gouvernement de remettre en cause les 35h s'affiche de plus en plus clairement. L'objectif : enlever à TOUS les salariés les repères collectifs de durée du travail. Croire que l'on peut définir entreprise par entreprise la durée du travail est illusoire quand on sait que 8 salariés sur 10 n'ont pas de représentants syndicaux. Les salariés ne seront donc plus égaux vis à vis du code du travail. Ainsi, à courte échéance, plus aucune durée légale du travail n'existera. Les heures supplémentaires deviendraient donc des heures normales imposées directement par l'employeur aux salariés.



Tous ensemble pour une autre politique sociale

Cheminots concernés

Que ce soit à propos des 41 ans de cotisations ou des 35 heures, les cheminots doivent se faire entendre du Gouvernement.

Grace à la mobilisation de Novembre, le recul des cheminots sur les régimes spéciaux est moins important que ce que voulait faire le Gouvernement. Allons-nous lui laisser aujourd'hui la possibilité de réduire encore plus nos retraites. Au vu du montant des pensions des cheminots, un recul de 5% est inacceptable.

Concernant les 35 heures, pour nous cheminots, elles ont permis à 25000 jeunes d'intégrer l'entreprise. Inscrites dans le RH0077, elles garantissent à tous une réglementation du travail égalitaire. Aller vers une réglementation individuelle du temps de travail, c'est ouvrir la porte à de nombreux abus contraires à l'intérêt des cheminots et de l'emploi à la Sncf.

S'opposer à la réforme du Gouvernement c'est poursuivre notre mobilisation contre la dégradation de nos conditions de vie et de travail.

La Cgt revendique :

La Cgt a des propositions pour améliorer la vie des salariés et permettre le financement d'un vrai système de retraite solidaire. Ensemble, imposons d'autres choix...

- ✓ Le maintien et l'amélioration des 35h dans toutes les entreprises pour favoriser l'emploi
- ✓ Une retraite à taux plein à 60 ans avec 75% du dernier salaire (et minimum le Smic)
- ✓ Revalorisation immédiate des salaires et pensions
- ✓ Reconnaître la pénibilité en permettant aux salariés un départ anticipé
- ✓ Le maintien des dispositions spécifiques plus favorables prévues dans certaines entreprises
- ✓ L'arrêt de tous les systèmes d'exonération de cotisations patronales
- ✓ La prise en compte des années d'études et de premier chômage
- ✓ La mise en place d'une sécurisation des parcours professionnels

Tous en Grève le 17 juin 2008
contre la casse des retraites et des 35 heures

La Cgt a déposé un préavis de grève du 16 Juin 20h00 au 18 juin 08h00

Manifestation à l'appel de Cgt, Cfdt, Fsu, Solidaire
14h00 à Jeane d'Arc